

ON S'ABONNE : Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, ZÉ, DORDOGNE, LOI ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an, 16 fr. Six mois, 9 fr. Trois mois, 5 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS: Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS ANNONCES, 25 centimes la ligne. RÉCLAMES, 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo de Quercy, le Mémorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 3 Août 1867.

BOURSE DE PARIS.

Table with 3 columns: Date, R 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0. Rows: Du 1er août, Du 2, Du 3.

BULLETIN

Enfin! la Gazette de l'Allemagne du Nord en convient, devant le langage tenu par le Moniteur s'évanouissent toutes les hypothèses, toutes les éventualités plus ou moins menaçantes que les journaux rattachaient à la « prétendue démarche diplomatique » de la France auprès du cabinet de Berlin : Nous considérons, par conséquent, comme superflu, ajoute la feuille que nous venons de citer, d'apprécier les opinions exprimées dans quelques organes de la presse de Vienne sur les intentions qu'aurait eues la France en s'immisçant dans la question du Sleswig.

Faut-il conclure de ces aveux que la presse prussienne va désarmer sur toute la ligne à l'exemple de la Gazette de l'Allemagne du Nord? Nous le souhaitons.

Quand la polémique se calme sur un point, elle se ravive sur un autre. C'est ainsi que des interpellations passionnées se sont reproduites, dans la séance d'hier de la Chambre des députés de Florence à l'occasion de la présence à Rome du général Dumont.

A entendre M. Miceli et le général Sirtori, la convention du 15 septembre et le droit des Romains seraient également violés par le seul fait qu'un général français aurait été chargé d'une mission de son gouvernement se rattachant à la discipline de la légion d'Antibes.

M. Rattazzi nie l'authenticité des paroles attribuées au général Dumont : Il résulte des explications données par le gouvernement français que cet officier général n'était chargé d'aucune mission. Pour mieux connaître l'état des choses, M. Nigra, ajoute le ministre, a été appelé à Florence.

Encore un incident, à notre avis, que les

passions politiques et les besoins du parti ultra-révolutionnaire grossissent outre mesure : Le général Dumont est allé à Rome, répétons-nous, et ainsi que le faisait naguère observer en correspondance en date du 24 juillet, non pour transmettre des ordres à la légion d'Antibes, mais pour rappeler aux soldats qui la composent (tous soldats français), que déserteur le drapeau auquel ils ont juré fidélité, serait pour eux chose non moins déshonorante que s'ils trahissaient le drapeau de leur propre pays. Qu'à de commun ce patriotique et loyal langage avec la violation de la convention de Rome?...

On lit dans le Moniteur :

« L'agitation que les partis extrêmes essayent de fomentier en Italie ne prendra personne au dépourvu. En ce qui le concerne, le gouvernement de l'Empereur veille au maintien de la convention du 15 septembre. Le gouvernement du roi Victor-Emmanuel est animé des mêmes intentions. Il a prescrit des mesures énergiques pour protéger contre toute tentative les frontières pontificales. Des troupes nombreuses ont été réunies à cet effet. Les bâtiments en croisière devant le littoral doivent empêcher tout débarquement. »

C'est sans doute par suite de ces précautions simultanées des gouvernements de France et d'Italie, que Garibaldi, d'après des lettres de Florence, aurait renoncé, pour le moment, à son expédition contre Rome.

Le bill de réforme continue de naviguer parmi les écueils : La Chambre des lords a adopté hier, à la majorité de 142 voix contre 51, un amendement ainsi conçu, présenté par lord Cairns : Dans les bourgs ou comtés ayant à élire trois représentants, les électeurs ne pourront voter que pour deux candidats, et, dans la cité de Londres, qui a quatre représentants à nommer, chaque électeur ne pourra voter que pour trois candidats. Cet amendement a pour objet d'assurer la représentation de la minorité; repoussé par le gouvernement comme une innovation des plus étranges, il a trouvé un chaleureux appui dans le comte Russel.

Il est peu vraisemblable que la Chambre des communes adopte l'amendement de lord Cairns. Si cette prévision se réalise, une collision entre

Quinze jours s'écouleront. Ils avaient oublié les peines de l'absence et parlaient surtout d'avenir. Albert s'étonna parfois de trouver Marie mystérieuse sur quelques questions ou insouciant sur d'autres; mais il ne s'en occupa guère. Il n'habitait plus ce cercle d'intérêts, d'habitudes et de relations banales qu'autour de soi chacun nomme le monde; il ne vivait que dans son bonheur. Il ne quittait plus Marie et ne bougeait de chez madame Muller, qui n'était plus revêche et qui l'appelait mon cousin. Il trouva tout simple que Frantz le remplaçât tout de suite à la maison de banque. Aussitôt après leur mariage, ils devaient retourner à Lausanne, où Marie avait semblé croire qu'il serait facile de trouver une occupation lucrative pour Albert.

Le jour du mariage arriva. Au sortir du temple, Albert vit une chaise de poste qui attendait. Frantz et madame Muller embrassèrent les nouveaux époux en leur disant adieu.

— Mais où allons-nous? demanda Albert. En Italie, répondit sa femme.

— En Italie! répéta-t-il, étonné d'entendre Marie plaisanter ainsi.

Frantz et madame Muller se mirent à rire. Marie était déjà dans la voiture; Albert monta, et la chaise de poste partit au galop.

— Nous voici donc seuls à jamais, et tout de suite! s'écria Albert en prenant sa femme dans ses bras. Tout ce que vous faites est enchanteur, Marie.

— J'ai choisi l'Italie sans vous consulter, dit-elle; mais si vous préférez aller en Allemagne ou en Grèce...

— Vous vous moquez, répondit-il. Mais pourquoi,

les deux Chambres serait à craindre.

L'Empereur de Russie a quitté St-Petersbourg pour aller rejoindre, en Crimée, l'Impératrice qui, comme on le sait, est allée prendre les bains dans une des villes du littoral de la mer Noire.

Quant aux projets d'entrevue des Empereurs de France et d'Autriche, si nous en croyons une feuille belge, ils seraient à la veille de se réaliser : Napoléon III et François-Joseph se rencontreraient, d'ici à une huitaine de jours, dans une des villes frontières de l'Autriche.

Les plus récentes nouvelles du Mexique ne confirment pas l'arrivée à Vera-Cruz du corps de Maximilien. On croit que l'envoyé autrichien chargé de réclamer les dépouilles mortelles de l'Empereur les recueillera à Queretaro même.

Il résulte des derniers avis de l'extrême-Orient que les troupes françaises ont occupé, sans résistance, trois provinces occidentales de la Basse-Cochinchine. Ces provinces contiennent un million d'habitants. Elles ont accueilli avec sympathie nos soldats qui ont trouvé, dans les places et les arsenaux, 200 canons, 3,000 fusils et un approvisionnement considérable.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques

(Agence Havas).

Berlin, 1er août.

La Gazette de Voss annonce que le général Cugia, ministre de la guerre du royaume d'Italie est arrivé à Berlin.

Bruxelles, 31 juillet, soir.

L'Echo du Parlement annonce que l'Impératrice Charlotte et la Reine des Belges sont arrivées ce soir, à 6 heures, à Tervueren (château royal aux environs de Bruxelles). Le roi et le comte de Flandres étaient allés à leur rencontre. Le voyage s'était effectué dans d'excellentes conditions.

Constantinople, 31 juillet.

On assure que le gouverneur du Vilayet du Danube a reçu un telegramme annonçant que le Sultan se rendra de Roustchouk à Andrinople.

On fait ici les grands préparatifs pour fêter le retour de Sa Majesté.

Florence, 31 juillet, soir.

La Chambre des députés a approuvé les articles de la loi concernant la dotation annuelle de la couronne, dotation fixée à 12,230,000 fr.

L'Italia, nouveau journal de Florence, dément les assertions du correspondant Florentin, publiées par la Patrie du 29, au sujet du discours du général Dumont. Elle ajoute que la vérité se trouve dans les déclarations faites à la Chambre par M. Rattazzi.

cette plaisanterie? Quel besoin avez-vous de plaisanter, Marie, aujourd'hui, en ce moment?

— Cher ami, reprit-elle en souriant, je vais vous raconter un conte de fées.

« Quand j'étais petite, j'avais un parrain de vingt ans qui m'aimait beaucoup. Il me prenait sur ses genoux, m'appelait sa petite femme, et me faisait promettre de l'épouser lorsque je serais grande et qu'il serait riche. Il partit pour le Brésil; on n'eut pas de ses nouvelles, et bientôt on ne pensa plus à lui; moi-même, ingrate, je l'avais oublié. Cependant, il se souvenait de moi. N'ayant plus de parents, il est mort en me léguant sa fortune. C'est ce que venait m'apprendre mon notaire le jour où j'ai quitté Lausanne, quand il vous a rencontré. Nous avons trois cent mille francs, continua-t-elle en remettant un portefeuille à Albert, et j'en ai donné cinquante mille à Pauline, qui est maintenant la femme de Samuel, sans compter dix mille au cousin Frantz pour le décider à vous céder son emploi.

— Quoi! s'écria-t-il, c'était vous qui me protégiez ainsi. Puis il ajouta : — Et c'est vous! c'est vous, Marie, qui avez voulu me faire épouser Louisa!

— Non, répondit-elle vivement; j'ai pensé un instant à ce moyen de vous éprouver, mais ma conscience me l'a fait rejeter. Devais-je exposer une femme au danger de vous aimer sans être aimée, assurer mon bonheur aux dépens de son repos? Non, Albert; vos relations avec la famille Leüg se sont enchaînées d'elles-mêmes, et, songez-y-mieux, est-ce moi qui vous avais choisi ce logement? Seulement, ajouta-t-elle en pâlisant à ce souvenir, j'ai eu le courage de vous faire proposer ce mariage par Frantz quand j'ai

On nous écrit de Berlin, le 29 juillet :

L'opinion publique s'est vivement émue de la dépêche française relative à la question du Sleswig, dépêche qu'on persiste à considérer comme existante, puis que le Moniteur français ne parle que d'une note et ne dément pas le fait d'une autre communication diplomatique. Tout le monde est d'accord ici pour voir dans cette démarche du gouvernement français une intervention illégitime dans une affaire intérieure de l'Allemagne et on se plaint en général de la mauvaise volonté que montre la France vis-à-vis de la rénovation de l'Allemagne. Ainsi on dit que le gouvernement français a fait tous ses efforts d'abord pour porter les Etats du Sud à former une confédération particulière en dehors de la Prusse; que, n'ayant pas réussi dans ce projet, il a cherché du moins à empêcher le rétablissement du Zollverein, la formation d'un parlement douanier, l'envoi de généraux prussiens dans les Etats du Sud pour aider ces Etats à réorganiser leurs armées. Toutes ces accusations sont sans doute fort exagérées. Aussi je ne vous les transmets que comme symptômes de l'opinion publique.

On nous écrit de Londres, 30 juillet :

Personne en Angleterre ne doute des intentions pacifiques du gouvernement français; et néanmoins on n'est pas sans inquiétude. On craint que la Prusse n'ait des arrière-pensées agressives, et c'est d'elle que l'on fait dépendre la question de paix ou de guerre.

Pour extrait : A. Laytou.

On lit dans le Cosmopolitan de Londres du 27 juillet :

« LA VISITE DE L'IMPÉRATRICE. »

« Il y a quelques semaines nous fûmes les premiers à annoncer un projet de visite de l'Empereur et de l'Impératrice des Français à la Reine d'Angleterre. Il avait été convenu alors que Leurs Majestés Impériales assisteraient à la revue navale de Spithead et passeraient deux jours à Osborne. La nouvelle de l'assassinat de l'Empereur Maximilien empêcha la réalisation de cet attrayant programme. Aussitôt la Reine envoya à l'Impératrice, pour la convier à une visite particulière, une invitation pressante que Sa Majesté Impériale accepta. Sans doute on regrettera vivement que l'Empereur n'ait pas été du voyage, et que cette excursion ait un caractère si strictement privé. Aucuns pèlerinages royaux ne sont aussi populaires en Angleterre que Napoléon III et l'Impératrice Eugénie. La politique de l'Empire a mis fin à un antagonisme qui durait depuis cinq siècles et a établi entre la France et l'Angleterre une alliance cordiale dont les bienfaits sont incalculables. »

su que le père Leüg vous désirait pour gendre et que Louisa vous aimait. Oui, mais ce tort-là, mon Albert, j'en ai trop souffert pour vous en demander pardon.

— Oh! je ne vous pardonnerai jamais d'avoir tant comploté contre notre bonheur, dit-il en la serrant dans ses bras.

Après un instant de réflexion, il s'écria, saisi d'admiration :

— Ainsi, c'est au hasard d'un héritage, c'est à un inconnu que je vous dois! Et si vous étiez restée pauvre, vous m'auriez toujours éloigné de vous!

— Albert, cher Albert, dit-elle, toute ma raison d'être et d'agir est l'amour profond que j'ai pour vous. Ne soyez donc pas trop sévère. Pour me permettre d'être heureuse, il me fallait la certitude que vous ne pouviez être heureux sans moi. Ne me grondez pas aujourd'hui, ajouta-t-elle en effleurant de ses lèvres le front d'Albert.

Cinq ans après, Albert et Marie étaient assis sous un bosquet d'érables dans le jardin de leur maison de campagne située près de Nice. Marie avait sur ses genoux un bel enfant de quatre ans. Un autre de deux ans à peine se roulait sur l'herbe aux pieds d'Albert.

Tout à coup l'aîné des enfants dit : — Maman, je vois un fil blanc dans tes cheveux; et, avec la brusquerie de son âge, plongeant la main dans la chevelure de sa mère, il saisit le fil argenté. Albert le lui enleva et chercha en souriant le regard de Marie. Mais elle détournait son visage, peut-être pour cacher une vive rougeur qui le colorait. Albert prit l'enfant et l'envoya jouer; puis, se penchant vers sa

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 3 août 1867.

16

UNE

VIEILLE FILLE

PAR LÉO

CHAPITRE XI

Une légère coiffure de dentelle et de rubans ornait sa tête. Son corsage laissait admirer le dessin de sa taille et la blancheur de son cou. Ses bras ronds et blancs, qu'Albert voyait pour la première fois, sortaient de ses manches ouvertes, entourés de dentelles. Ses yeux brillants et humides, attachés sur les yeux de son amant, se baissaient tout à coup; elle souriait, disait quelque douce ironie; après quoi, elle fondait en larmes en l'embrassant comme un frère ou comme un fils; elle se courbait, dans un mouvement de remerciements et de tendresse enthousiaste, jusqu'à ses genoux; puis, pour calmer l'ivresse d'Albert, elle retrouvait le ton de cette aimable sagesse et de cette raison supérieure qui, dans les premiers temps de leur amitié, donnaient tant d'intérêt à leurs entretiens.

La reproduction est interdite.

» Le peuple d'Angleterre n'oubliera jamais qu'en toutes circonstances, Napoléon III a été son sincère, son fidèle allié.
 » L'odieuse conduite des révolutionnaires qui abusant à Londres du droit d'asile, s'associent aux créatures d'une dynastie déchue, et attaquent l'Empire d'une manière venimeuse, n'a pu, en dépit d'un lâche et atroce attentat contre la vie de l'Empereur et contre celle de l'Impératrice, diminuer le bon vouloir cordial de Napoléon envers l'Angleterre.
 » Grâce au courage et à la prévoyance de Napoléon, les deux pays, si longtemps divisés par un sentiment d'antagonisme, sont aujourd'hui unis par des liens commerciaux et par une conformité d'idées qui sont beaucoup plus forts et plus durables que les traités les plus solennels. Les Anglais, cela va sans dire, auraient été enchantés de trouver l'occasion de manifester leur respect et leur affection pour le plus ferme et le plus puissant de leurs alliés.
 » Espérons que l'occasion désirée leur sera fournie d'ici à peu de temps.

» En attendant, nous ferons remarquer que la visite particulière de l'Impératrice Eugénie à la Reine Victoria est également opportune. Elle symbolise l'union affectueuse qui existe entre les deux contrées voisines. L'Angleterre et la France ont non seulement de l'amitié, mais une affection cordiale l'une pour l'autre. En outre, — s'il nous est permis de nous exprimer ainsi — il y a quelque chose de tout-à-fait anglais dans la visite d'Eugénie à Victoria. Les Anglais sont essentiellement une nation où l'esprit de famille domine, et ils mettent l'hospitalité privée au-dessus de la pompe des cours. La réception de l'Impératrice par la Reine d'Angleterre dans une ville située au bord de la mer dénote plus d'amitié et d'affection que ne saurait le faire le cérémonial le plus imposant.
 » Personnellement l'Impératrice Eugénie est aimée de toutes les classes en Angleterre. Comme la Reine Victoria, elle a orné un trône de ses vertus et ajouté un nouveau lustre à une couronne. Tout le monde sait que l'Impératrice est une épouse dévouée, une tendre mère et, dans l'acception la plus large du mot, une sœur de charité. Alors que la présence du plus affreux fléau frappait de terreur les âmes les plus aguerries. Elle visitait malades et mourants, et par son noble exemple, donnait aux autres la hardiesse d'affronter le danger. Tout le monde connaît nombre d'actes de bienfaisance de l'Impératrice; mais ceux qui habitent la France savent qu'elle aime à faire le bien en secret, et que peu de ses actions, sous ce rapport sont livrées à la publicité. Il existe une étroite amitié entre Victoria la bonne mère d'Angleterre et Eugénie la bonne mère de France, et les peuples des deux pays voient avec bonheur cette touchante affection. Bien qu'il n'y ait pas eu lieu à des démonstrations formelles de dévouement de la part de nos compatriotes, l'Angleterre n'est pas restée indifférente à la visite d'Osborne, et elle la considère comme un hommage flatteur pour la nation.

Pour extrait : A. Layton.

Revue des Journaux

FRANCE.

On lit dans la France, sous la signature de M. Rigaud :
 « M. le comte de Goltz, ambassadeur de Prusse à Paris, part demain pour Berlin, en congé.
 » Nous croyons qu'il emporte avec lui les impressions les plus pacifiques, et qu'il lui sera facile de les faire partager par le cabinet de Berlin.
 » M. de Goltz, dans ses entrevues avec l'Empereur et dans ses conversations avec le ministre des affaires étrangères, a pu se convaincre que, du côté de la France, il n'y avait que le plus vif désir de conserver des relations amicales avec la Prusse.
 » Il serait possible que la présence de ce diplomate à Berlin contribuât à modifier l'attitude d'une partie de la presse prussienne, et à tempérer quelques-unes de ses appréciations à l'égard de notre pays. »

LE CONSTITUTIONNEL.

Le Constitutionnel se refuse à donner la

femme. — Eh ! quoi, lui dit-il, le voilà toute attristée pour un premier cheveu blanc ! — Elle essaya de sourire, mais une larme se détacha de ses yeux et roula sur sa joue.

— Ah ! dit vivement Albert, toujours ce regret ! toujours cette inquiétude ! Folle ! ingrate ! qui insultes par le doute à notre bonheur.

Elle attacha sur son mari des yeux pleins de tendresses et de prière; — Non, dit-elle, je n'ai rien à désirer dans le présent, tu le sais. Quelquefois seulement je crains l'avenir.

— Ecoute, chère bien-aimée, lui dit-il, une vérité qui clora ce sujet pour toujours. La femme aimée, quelle qu'elle soit, Hélène ou Fanchon, Cléopâtre ou Maritorne, c'est toujours, vois-tu ! la femme aimée; c'est-à-dire l'unique et l'incomparable, et, pour la lèvres de chaque amant, la coupe de toutes les délicates et de toutes les voluptés. De même, quand la soif de la passion est calmée, celle qu'on a aimée, Marie, c'est toujours, quelle qu'elle soit, la femme qu'on a aimée, pour les uns, plus rien, pour d'autres, au contraire, l'être le plus cher, le plus doux et le plus sympathique de ce monde. Laisse blanchir tes cheveux, mon amie; nous sommes tous deux ensemble vieux comme notre amour et jeunes comme notre tendresse.

FIN.

réplique aux feuilles berlinoises sur certaines questions à l'occasion desquelles ces feuilles cherchent à passionner les esprits : « Après la note du *Moniteur*, fait observer M. Edouard Simon, il semble inutile de rouvrir le débat. »

JOURNAL DES DÉBATS.

On s'est très vivement préoccupé de l'attitude que le gouvernement des Etats-Unis paraissait disposé à prendre envers les libéraux mexicains, par suite de l'arrestation de Santa-Anna : le *Journal des Débats* estime que le *Memorandum* de M. Seward coupe court à toutes ces préoccupations, attendu qu'il ne voit dans l'ex-dictateur qu'un flibustier et que les Etats-Unis ne demandent qu'à entretenir des relations amicales avec le Mexique, vainqueur de ses ennemis de l'intérieur et de l'étranger. « Il nous est permis, ajoutent les *Débats*, de penser beaucoup moins de bien du gouvernement mexicain actuel que n'en pense M. Seward; mais son *Memorandum* est trop important pour que nous ne le signalions pas. »

LA PATRIE.

On lit dans la Patrie, sous la signature de M. J. Penel :

« Nous avons annoncé il y a quelque temps, qu'une souscription avait été ouverte en Chine, pour élever, à Shang-hai, un monument à la mémoire de M. le contre-amiral Protet et de ses frères d'armes tués, en 1862, pendant la campagne contre les rebelles, et que le Taotai ou gouverneur de la province avait personnellement souscrit pour 1,500 taëls ou environ 12,000 fr.

» Nous apprenons par des lettres de Shang-hai du 5 juin, que la Cour de Pékin voulant, de son côté, s'associer à cette manifestation et honorer la mémoire des officiers et des marins français qui ont donné leur vie et la civilisation en Chine, a décidé que les carrières impériales fourniraient, à titre de don, le granit nécessaire à l'érection du monument. »

LE TEMPS.

Le Temps ne voit pas ce que les peuples et l'Eglise elle-même auront à gagner dans les résultats du concile œcuménique annoncé pour 1868 :

« Le programme du futur concile nous paraît tout tracé, écrit M. Ed. Scherer. Si l'on y proclame l'infailibilité absolue et miraculeuse du Pape, ce ne sera que pour mieux rappeler la raison de son autorité elle-même, la subordination de la loi civile à la loi religieuse, la condamnation des libertés modernes; le pouvoir temporel décrété d'utilité publique. Voilà, les enseignements que le concile de 1868 est destiné à proclamer. Ces enseignements exerceront-ils une grande influence sur la marche du monde ? Il est difficile de le penser. On ne voit pas comment les peuples remonteront le courant qu'ils descendent depuis trois ou quatre siècles. Quant à la France, sa position à cet égard est bien digne d'attention. Elle porte deux peuples en son sein, dont l'un regarde en arrière, tandis que l'autre se porte en avant; elle est partagée entre deux tendances contraires, et il s'agit pour elle de savoir si elle se tournera vers le Nord ou vers le Sud; si elle prendra rang parmi les pays de l'avenir ou parmi ceux du passé, avec l'Angleterre, l'Allemagne, l'Amérique, ou avec l'Autriche et l'Espagne. Le concile œcuménique aura cela de bon qu'il la mettra solennellement en demeure de faire son choix. »

Pour extrait : A. Layton.

Nouvelles du jour

Une correspondance mexicaine annonce que Juárez a déclaré renoncer à être réélu président. Le général Vidaurri a été fusillé, l'exécution de Santa-Anna est confirmée. On dit que Lopez a été assassiné.

— L'Impératrice Charlotte a quitté Miramar pour venir résider dans son pays natal, en Belgique.

— On prétend qu'un des résultats du voyage du Sultan à Paris sera l'introduction du code Napoléon en Turquie. Il paraît toutefois assez difficile de pouvoir faire fonctionner cette belle et grande législation dans le milieu actuel où s'exerce la justice musulmane, c'est-à-dire parmi des juges et des magistrats qui, ayant à intervenir entre musulmans et chrétiens, considèrent comme insuffisants les témoignages de ces derniers.

— Un article publié par le journal *la Nazione de Florence*, ayant été trouvé, par M. Ricciotti Garibaldi blessant pour l'honneur de son père, il en est résulté dans la matinée du 27 de ce mois, un duel entre M. Ricciotti Garibaldi M. Raimondo Brenna, directeur de *la Nazione*. La rencontre a eu lieu à Morelli. M. Brenna a été blessé au front et son adversaire d'un coup de pointe au bras gauche.

— On se dispose à envoyer à Paris, pour y visiter l'Exposition, huit élèves de l'école industrielle et professionnelle de Gènes. Les frais du voyage seront faits par la municipalité et les visiteurs choisis parmi les élèves les plus méritants.

STATISTIQUE PRIMAIRE. — En France, il y avait en 1865, 72, 069 écoles fréquentées par 4, 720, 224 élèves. Les frais de ces écoles montent à 58, 646, 982 fr. sur lesquels 20 millions environ sont payés par les parents, plus de 21 millions par les communes; 2, 200, 000 fr. par des fondations et par des legs, 5, 700, 000 fr. par les départements et 5, 400, 000 fr. par l'Etat.

La Prusse compte 26, 197 écoles libres ou privées avec 3, 090, 294 élèves. La dépense s'élève à 9, 902, 696 florins.

Or la population de la France était de 37, 386, 131 habitants; celle de la Prusse de 18, 476, 500 habitants.

De tous les pays de l'Europe, la Russie est celui qui fait le moins de dépenses pour les écoles publiques. La Turquie, en 1865, avait 15, 000 écoles suivies par 600, 000 enfants sur une population totale de 25 millions. La Russie, dont la population est triple, n'a que 20,000 écoles, suivies par 800, 000 élèves.

— On mande de Vienne que le Sultan est parti le 31 pour Pesth par un bateau à vapeur.

— Le choléra continue de sévir en Sicile. A Catane, il y a eu 160 décès le 24 juillet. Les habitants émigrent. Plusieurs médecins se sont enfoncés. Les vivres et les médicaments commencent à manquer.

Pour extrait : A. Layton.

Exposition Universelle

ANNEXE DE L'HÔTEL DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Quelques salons de l'Hôtel du ministère de l'Instruction publique sont convertis, en ce moment, en une annexe de l'Exposition universelle : M. Duruy y a réuni les travaux des élèves des Ecoles communales. En organisant cette exhibition, le Ministre a sans doute été inspiré par cette pensée, qu'il serait logique et intéressant de montrer, à côté des magnificences industrielles dues à l'homme en pleine possession de ses forces, les premiers efforts de l'intelligence et de la main qui accomplissent ces merveilles.

On peut dire que l'Exposition de 1867 n'est universelle et réellement complète que par l'attribution de cette place modeste aux ébauches de l'esprit humain.

Présenter à l'admiration générale, comme on l'a fait jusqu'ici, les chefs d'œuvre que cet esprit produit dans sa maturité, c'était en quelque sorte montrer les résultats sans la cause. Il y avait donc une lacune.

Nous avons maintenant la cause, c'est l'école, c'est l'Instruction : tous les dessins de mécanique, toutes ces études préliminaires, toutes ces leçons théoriques condensées dans une foule de cahiers, toutes ces connaissances élémentaires résumées avec méthode, spécimens intéressants de l'enseignement des Ecoles normales, des Ecoles communales et des Cours d'adultes, contiennent en germe les progrès industriels du pays. Tout cela est la base d'un édifice à construire sur les débris de ce qui devient le passé. Il en est, des légions ouvrières comme des rangs d'une armée : les invalides font place à de vigoureux conscrits. Seulement, ici, c'est le Ministre de l'Instruction publique qui fait les levées; et il est d'autant plus applaudi que ses enrôlements sont plus nombreux. En ce cas félicitons M. Duruy de ces succès; car jamais on ne vit autant de jeunes volontaires accourir sous le drapeau du Travail.

Dans le salon où sont entassés tous ces premiers efforts d'une jeunesse studieuse et bien dirigée, nous rencontrons, au centre, une véritable montagne de travaux exécutés dans les Ecoles de jeunes filles et dans les ouvroirs professionnels. Il n'est pas rigoureusement indispensable d'être compétent, pour apprécier à leur valeur ces produits si variés de formes et de matières.

En parcourant cette galerie toute pleine d'ouvrages utiles, d'agrément ou même de luxe, prouvant les uns, une pratique déjà consommée, les autres, un goût parfait, une habileté rare, un talent admirable, on se reporte tout naturellement au Palais du Champ-de-Mars, vers cette merveilleuse galerie des vêtements, qui fait dire aux étrangers que les ouvrières françaises sont de véritables fées. Voyez l'Exposition de M. Duruy, regardez attentivement ces ravissantes broderies, ces dentelles délicates, cette riche lingerie, ces formes indescriptibles données à la laine, au coton, au fil; examinez jusqu'à ces gracieux habillements de poupées rappelant le costume particulier de quelques uns de nos provinces, enfin tous ces riens élégants, et demandez-vous si tout cela n'annonce pas les fées de demain ?

C'est dans ces dispositions que j'ai visité les salons de M. Duruy. J'aimais à voir, dans tous ces essais de la génération qui s'élève, la marche progressive du travail; je considérais ces premières affirmations du talent comme autant de jalons plantés sur la route qui conduit vers les palais de l'Industrie, et, dans tous ces jeunes ouvriers inconnus je saluais les exposants de l'avenir.

L'Exposition de M. Duruy se tient discrètement à l'écart, rue de Grenelle : Elle fait comme les enfants qui ont peur des grands et qui ne sont rassurés qu'en se sentant sous l'égide paternelle. Mais les sympathies publiques iront bien la trouver dans l'asile où elle s'est modestement réfugiée; les visiteurs sérieux iront lui rendre l'hommage que mérite toute innovation utile au pays.

J'allais dire que peut-être ces témoignages de l'opinion consoleront M. Duruy, des ennuis que lui suscitent ses adversaires politiques. Mais un ministre de l'activité de M. Duruy a-t-il seulement le temps de nourrir des ennuis quelconques ? Ses ennemis ont

mal choisi leur temps pour redoubler leurs tracasseries. Pendant qu'ils le poursuivaient de leurs injustices, M. Duruy semait, du Nord au midi de l'Empire, avec une infatigable et juvénile ardeur, les preuves les plus éclatantes d'une sollicitude toujours en éveil pour les services de sa délicate administration. Il traversait vingt départements, inspectant, consultant, encourageant; il entrait dans les lycées, dans les écoles primaires et professionnelles, dans les asiles, tous lieux où il n'entendait que des paroles de reconnaissance pour l'Empereur et un Gouvernement qui ne craint pas de descendre aux plus minimes détails de l'éducation, à ceux qui vont droit au cœur des mères.

Pour extrait : A. LAYTON.

CORRESPONDANCE DES DÉPARTEMENTS.

(Extrait du *Moniteur Vinicole*.)

BANDOLS (Var), 25 juillet. — La vigne a été éprouvée, par les gelées, le coulage, l'oïdium et la sécheresse. Il n'est pas tombé une goutte de pluie depuis plus de quatre mois.

La vigne n'est plus dans une situation florissante, à peine si l'on espère une demi-récolte.

FRONTON (Haute-Garonne), 26 juillet. — Le soufrage est à peu près terminé, jamais on n'avait employé, dans notre vignoble, une aussi grande quantité de soufre. Il est vrai que l'oïdium a été très-ténace, et que les propriétaires qui n'ont pas fait l'opération d'une manière préventive, n'ont obtenu, malgré leur dépense, qu'un mauvais résultat.

La conséquence de cet état de choses a été une réserve extraordinaire de la propriété, qui a augmenté ses prétentions. Le commerce a d'abord résisté; mais l'offre étant très-rare, tandis que les demandes étaient nombreuses, la hausse a commencé. Ainsi les vins qui, le 20 du mois dernier, étaient fermes à 40 fr., ont été vendus de 45 à 48; la bordelaise non logée. Aujourd'hui à 50 fr., on ne pourrait pas se promettre de faire des quantités.

L'année dernière, à pareille époque, il restait passablement de vins de 1864 et beaucoup de 1865. Aujourd'hui, il n'y a plus de 1865, et les 1866 seront épuisés quand les 1867 paraîtront, sur le marché.

MONTRICHARD (Loir-et-Cher), 23 juillet. — Depuis un mois, daté de ma dernière correspondance, la situation de notre vignoble a bien changé.

La vigne alors promettait beaucoup, la floraison paraissait s'accomplir favorablement à cause du beau temps qui régnait, mais est venue la coulure.

On peut aujourd'hui apprécier l'importance de la récolte qui sera au moins de moitié moindre que celle de 1866, sans tenir compte des accidents qui peuvent arriver.

L'oïdium paraît sur certains cépages, et on craint qu'il fasse des progrès sérieux; le cépage appelé ici Caux ou Cahors, qui produit le meilleur vin rouge, est à peu près le seul épargné du fléau.

Toutes les façons de la vigne sont terminées, mais elles se sont presque toutes faites dans de mauvaises conditions.

ROCHEFORT-SUR-MER (Charente-Inférieure), 25 juillet. — La maladie s'est déclarée notamment sur le cépage rouge appelé ici Balzac; on l'attribue à trop d'humidité et au défaut de chaleur.

On croit généralement à une pauvre récolte comme quantité et comme qualité.

On procède à la troisième façon; elle se fait jusqu'à présent dans de bonnes conditions.

BLOIS (Loir-et-Cher), 30 juillet. — Notre vignoble est dans une position bien fâcheuse; la coulure a diminué de beaucoup la quantité des vins à récolter; l'oïdium a fait son apparition dans plusieurs contrées de nos vignobles, et le mal s'aggrave tous les jours, par suite des temps pluvieux.

COURCHATON (Haute-Saône), 30 juillet. — Le raisin se développe prodigieusement depuis quelques jours, si le beau temps continue, la récolte sera de bonne qualité. Il est donc regrettable que la floraison ait eu lieu par un temps froid, et plusieurs causes des plus funestes aux produits vinicoles.

C'est le pineau qui a le plus souffert; lors de la floraison; quant au gamay, la récolte sera bien convenable, s'il n'arrive pas de contre-temps.

Le second labur est entièrement terminé, et il s'est fait dans de bonnes conditions. Déjà quelques vigneronniers s'occupent d'un troisième binage, et ils trouvent que, dès l'ouverture des travaux de la campagne, la terre n'a été aussi meuble et aussi dépourvue de mauvaises herbes.

CUERS (Var). — Rareté de plus en plus sensible des vins de 1866. Hausse de 3 à 5 francs par hectolitre depuis deux mois.

La récolte, amoindrie par les froids du mois de mai et par l'oïdium, paraît devoir être médiocre pour la quantité et semble promettre de belles qualités.

DISSANGIS (Yonne), 29 juillet. — Les raisins qui ont été épargnés par la gelée ont souffert de la coulure; sauf quelques climats privilégiés, la récolte sera peu abondante.

Les travaux ont tout à fait cessé à cause de la moisson; le seul labour qui ait été donné dans la majeure partie des vignes, l'a été dans de si mauvaises conditions, que les herbes gênent la végétation.

Le vin de la dernière récolte est toujours médiocre, mais se conserve bien; la consommation locale en a usé. Les marchands n'ont fait aucun achat.

LES MATELLES (Hérault), 29 juillet. — L'oïdium persiste; nous le combattons par le soufrage, comme celui-ci a préservé la majorité des vignes, et que les grappes ont des grains gros et très-beaux, nous nous attendons à un rendement égal à 1866. En ce moment nous souffrons.

LOUDUN (Vienne), 28 juillet. — Dans ce moment, l'oïdium se met sur nos vignes, et le mauvais temps qu'il fait nous fait présager une très-mauvaise récolte.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, 28 juillet. — La moyenne des achats faits en ce moment paraît dépasser légèrement ces cotes. La médiocrité des apparences viticoles actuelles provoque un resserrement de plus en plus accusé chez les propriétaires, et, en fait de porteurs d'échantillons purs, on ne voit guère plus sur le marché que des gens qui doublent la déclaration d'âge, et qui demandent le leur eau-de-vie dix et vingt pour cent de plus que les prix ayant cours. Tous les autres, — c'est-à-dire les neuf dixièmes des viticulteurs, — gardent le silence et ne vendraient à aucune condition.

Les affaires en vin sont toujours lentes; cependant on peut constater un peu de hausse.

VENTE DU VIN AU POIDS.

Le Courrier de Saône-et-Loire publie l'article ci-après, qui nous paraît assez intéressant pour les propriétaires du Lot :

Cette idée paraît bizarre au premier abord ; mais elle fera certainement son chemin. Un certain nombre de propriétaires du Beaujolais vendent leurs vins au poids depuis près de dix ans. Propriétaires et marchands trouvent ce mode de vente plus économique et plus équitable. Il y a trente ans à peine, on aurait souri en entendant parler d'un kilogramme de blé, et maintenant toutes les ventes de froment ne se font qu'à tant de 100 kilogr.

Longtemps les huiles se sont vendues au litre, aujourd'hui toutes se vendent au poids ; pourquoi n'en serait-il pas de même du vin ?

L'adoption du pesage donnerait la solution d'une question bien controversée depuis quelques années, l'uniformité des futailles.

Il est bien constaté qu'il est impossible d'avoir des tonneaux de capacité régulière. Car, en admettant qu'une futaille a été fabriquée de manière à contenir exactement 100 litres, elle perdra à chaque rabotage une partie de sa contenance et pourra bien, au bout de quelques années, n'en plus contenir que 95 et même moins.

A cet inconvénient ajoutez l'impossibilité pour le consommateur de vérifier le contenu d'un fût qui lui a été expédié, surtout s'il s'agit de vins fins.

Il faudrait dépoter et avoir, pour faire cette opération, des mesures exactes, une futaille toute prête et de bon goût pour y transvaser le vin ; il faudrait que l'expéditeur fût présent ou représenté, etc. Mais si, plus tard, le vin venait à mal tourner, le vendeur ne pourrait-il pas attribuer cette maladie au soutirage intempestif qu'on a fait subir à ce vin ou au mauvais goût de la futaille dans laquelle on l'a logé ?

Donc, impossibilité presque absolue de vérification.

Autre sujet de contestation : la différence des jaugeages. Un propriétaire du Nord achète, pour sa consommation, une feuille de vin ; il a l'habitude de se servir dans la Haute-Bourgogne, il croit avoir acheté 137 litres. Si le vendeur est de Beaune ou Châlons, il n'en expédie que 114, et même 108 s'il est de Mâcon. De là des difficultés entre deux hommes, de bonne foi tous les deux, mais trompés par le mot feuille.

Si le vin, au contraire, se vendait au poids, dès que le prix du kilogr. serait fixé, peu importerait qu'on expédiât 108 ou 114 litres, s'il n'est payé que ce qui est reçu réellement.

La vérification serait toujours facile. Comme pour les huiles, la facture indiquerait le poids brut et la tare ou poids de la futaille qui, de plus, devrait être marquée en gros caractères sur le tonneau. Le fût, une fois vide, serait pesé de nouveau pour s'assurer de l'exactitude de la tare indiquée.

Voyez ensuite comme, grâce au système décimal, ce calcul devient facile. Le kilogramme représente un litre d'eau ; or, la différence de densité est si peu appréciable, qu'on peut dire qu'il représente un litre de vin. Le prix du kilogramme sera donc celui du litre ; quoi de plus commode ?

Lorsque, il y a quelques années, fut émise l'idée du pesage des vins, les gens méticuleux, qui en tout exigent la perfection et, par leur opposition tracassière, empêchent les bonnes idées de passer dans la pratique, parce qu'elles ne sont pas d'une exactitude rigoureusement scientifique, ces gens-là, obligés de reconnaître la facilité que représenterait le système de pesage appliqué à la vente des vins, se sont rejetés sur des erreurs qui résulteraient de la différence de leur densité : les vins ordinaires étant plus lourds que les vins fins. Une communication récemment faite à l'Académie des sciences, vient de réduire cette objection à sa juste valeur.

MM. St-Pierre et Pojo se sont livrés à des expériences nombreuses et variées sur la pesanteur des vins du département de l'Hérault. Il ressort, des tableaux dressés par eux, que l'eau pesant 1,000 grammes, des vins de coupages pèsent 0,999, un gramme de moins seulement.

Entre les vins de plaine et de coteau, le poids de 1,000 litres oscille entre 999 et 994 kilogr. Les vins blancs, plus légers, pèsent presque tous 994.

La chance d'erreur ne pourrait donc être au maximum que de 6 kilogr. ou de six livres, sur mille litres, c'est-à-dire d'un demi-litre environ sur une feuille, et d'un quart de litre, si nous prenons la moyenne comme on le fait habituellement dans ces sortes de calculs.

Si de nouvelles études ne viennent pas infirmer les résultats obtenus par MM. St-Pierre et Pojo, nous regardons la question comme jugée et, dans vingt ans, on demandera indifféremment, nous en avons la conviction, un kilogr. ou un litre de vin.

Chronique locale.

CALENDRIER DU LOT.

DATE	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.
8	Jeudi.	ss Cyriaque L.	Lacapelle-Marival.
9	Vendr.	s Romain	
10	Samed.	s Laurent	Cajarc.

Ⓟ P. Q.	le 7, à 7 h. 48 m. du matin.
Ⓟ P. L.	le 15, à 10 h. 47 m. du matin.
Ⓟ D. O.	le 22, à 9 h. 31 m. du soir.
Ⓟ N. L.	le 29, à 4 h. 14 m. du soir.

MERCURIALES.

Moyennes du mois de juin.

Froment, l'hectolitre.....	25 35
Mais, id.....	13 16
Légumes secs, id.....	19 >
Pommes de terre, id.....	6 >
Avoine, id.....	11 >
Vin, la pièce de 220 litres, sans bois.....	50 >
Foin naturel, 100 kil.....	7 >
id. artificiel, id.....	6 >
Volaille, le kilogramme.....	1 >
Viande de bœuf, les 100 kil. poids vif.....	70 >
Viande de veau, id.....	75 >
id. de mouton, id.....	70 >
id. de porc, id.....	110 >
Bois, le stère.....	11 >
Charbon de bois, les 100 kilog.....	11 >

La distribution des prix, au Lycée de Cahors, aura lieu le jeudi 8 août prochain.

M. le Ministre de l'instruction publique a délégué M. Bessières, maire de Cahors, pour la présidence de cette solennité.

Celle du collège des Petits-Carmes aura lieu le 7. Celle du pensionnat de M. Valette, le 6.

Hier, vendredi la musique de la Ste-Cécile ne s'est pas fait entendre sur le cours Fénélon. Les répétitions qu'elle fait, pour assister au concours de Paris, l'obligent de suspendre ses sorties jusqu'au mois de septembre.

L'Orphéon de Cahors donnera, mercredi prochain, 7 du courant, un grand concert dans la salle de spectacle de la ville.

Sur le point de se rendre à Paris, pour prendre part au concours-festival universel qui doit avoir lieu du 25 août au 5 septembre, la société chorale a voulu donner au public Cadurcien un écho des ouvrages distingués qui seront entendus dans la grande solennité du festival, et faire consacrer par avance le résultat de ses laborieuses études.

L'affiche du jour donnera le détail du programme. En raison de la circonstance exceptionnelle dans laquelle l'orphéon se produira, les entrées de faveur sont généralement suspendues.

La compagnie d'Orléans vient d'organiser, à l'occasion de l'Exposition universelle, un troisième train de plaisir pour Paris.

Le départ d'Agen et de toutes les stations du réseau situées dans le Lot-et-Garonne aura lieu le lundi 12 août.

Le retour s'effectuera le mardi 20 août.

Une petite somme d'argent, a été trouvée, sur la route d'Arcambal, le lundi 29 juillet, au matin, par le St Antoine Bouysson, garçon de bureaux à la Préfecture, qui en a fait de suite le dépôt au bureau de Police de Cahors.

Parmi les travaux faits actuellement, pour la restauration de l'Eglise d'Assier, on remarque la belle Horloge à retraite, qui a figuré à l'Exposition des beaux-arts et de l'industrie de Cahors, en 1865, et qui a valu aux sieurs Baldy père et fils, horlogers-fabricants, à Salviac (Lot), une médaille d'or.

Cette horloge, munie de deux cadrans, est placée au clocher de cette Eglise, où elle fonctionne parfaitement depuis sa mise en place.

SOCIÉTÉ AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DU LOT.

Concours de labourage à Anglars, près Castel franc, le mercredi, 4 septembre 1867, à huit heures du matin, sur le domaine de M^{me} Bonafous-Murat.

Dans le Concours de Labourage, qui aura lieu à Anglars, une somme de 300 fr. sera distribuée en quatorze primes, comme suit :

- 1° Une prime de quarante francs, ci 40 »
- 2° Deux primes de trente fr. l'une, ci 60 »
- 3° Une prime de vingt-cinq francs, ci 25 »
- 4° Cinq primes de vingt fr. l'une, ci 100 »
- 5° Cinq primes de quinze fr. l'une, ci 75 »

Indépendamment des primes aux laboureurs, il sera mis à la disposition du Jury, une somme de 150 fr. pour les meilleurs instruments agricoles d'intérieur et d'extérieur de ferme qui devront être exposés et essayés au Concours, ci..... 150 »

Total..... Fr. 450 »

Le Jury pourra, selon l'importance du Concours et le nombre des concurrents, limiter à trois le nombre des primes à accorder aux agents d'une même exploitation.

DÉPARTEMENT DU LOT.

CHEMIN DE FER

D'ORLÉANS

RÉSEAU CENTRAL

EMBRANCHEMENT

DE CAHORS A LIBOS

Arrondissement de Cahors.

Communes de

- | | |
|---------------|----------|
| Soturac, | Albas, |
| Duravel, | Luzèch, |
| Vire, | Parnac, |
| Puy-l'Évêque, | Douelle, |
| Pescadoire, | Mercuès, |
| Prayssac, | Cahors. |
| Castelfranc, | |

Dépôt du plan Parcellaire.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

AVERTISSEMENT

donné en exécution de l'article 6 de la loi du 3 mai 1844.

Le public est prévenu qu'en conformité des articles 4, 5 et 6 de la loi du 3 mai 1844, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, le plan parcellaire des terrains considérés comme nécessaires à l'établissement du Chemin de Fer de Cahors à Libos, dans les communes de Soturac, Duravel, Vire, Puy-l'Évêque, Pescadoire, Prayssac, Castelfranc, Albas, Luzèch, Parnac, Douelle, Mercuès et Cahors, est déposé aux Mairies desdites communes, où chacun pourra en prendre connaissance pendant huit jours, à partir du Lundi cinq Août courant jusqu'au Mardi treize du même mois inclusivement.

En conséquence, les propriétaires et autres intéressés qui auraient à présenter des réclamations sont invités à les faire connaître, dans le délai de huitaine, à MM. les Maires des communes de Soturac, Duravel, Vire, Puy-l'Évêque, Pescadoire, Prayssac, Castelfranc, Albas, Luzèch, Parnac, Douelle, Mercuès et Cahors, qui, conformément à l'article 7 de ladite loi, en feront mention dans leurs procès-verbaux.

A l'expiration du délai de huitaine, les observations seront soumises à la Commission nommée en exécution de l'article 8 de la même loi, et qui se réunira le samedi 17 août courant, à l'Hôtel de la Préfecture de Cahors, à deux heures après-midi. Cette Commission recevra, pendant huit jours consécutifs, les réclamations qui pourraient lui être faites.

En Préfecture, à Cahors, le trente et un juillet mille huit cent soixante-sept.

Le Préfet du Lot,

Chevalier de la Légion d'honneur,
Ch. DE PEBEYRE.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 1 août Barras (Jean-baptiste), naturel, rue de la Halle.
- 2 — Dattel (Isabelle), faubourg Labarre.
- 2 — Bessac (Jeanne angéline), rue du Portail-au-Vent.

Décès.

- 1 — Labastide (Julie), 33 ans quartier des Charreux.
- 2 — Mériquet (bertrand), 58 ans, cultivateur aux Junies.
- 3 — Henras (Basile), 4 mois, aux Junies.

Pour la chronique locale : A. Layton.

Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet : Des obligations communales 4 1/2 0/0 de 4 ans, à 8 ans d'échéance,

S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais : à Paris, au siège de la Société, 19, rue Neuve des Capucines ; Dans les départements, aux Recettes des Finances, chez MM. les notaires et chez tous les Correspondants de la Société.

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, Paris.

Sommaire du 27 juillet 1867.

Texte : Revue politique de la semaine. — Le roi et la reine de Portugal à Paris. — Courrier de Paris. — Le

Sultan en Angleterre. — Exposition universelle de 1867 : La Galerie des Arts libéraux. I. L'imprimerie et la Librairie (suite). — L'Orient à l'Exposition universelle (suite). — les Colonies françaises (suite). — le Jardin réservé. — Le Diablotin, nouvelle. — Concours des musiques militaires au Palais de l'Industrie. — Inauguration du chemin de fer de Pont-Audemer à Glos-Montfort. — La maladie des vers à soie. — Salon de 1867 (9^e article). — Le Myopotame. — Curiosités de la statistique : la puissance des intérêts composés. — Bibliographie. — Appareils de distillation et de rectification des alcools de M. D. Savalle fils et Cie (médaille d'or à l'Exposition universelle).

Gravures : Londres : Arrivée du Sultan au palais de Buckingham. — Réception du sultan par le lord-maire, à Guil-Hall. — Revue de la flotte anglaise passée à Spithead. — Exposition universelle : le Jardin réservé, vue générale. — Entrée aux Tuileries de LL. MM. le roi et la reine de Portugal. — Selon de 1867 (2 grav.) — Le Myopotame de la Nouvelle Hollande. — Appareil distillatoire de la maison D. Savalle fils et Cie. — Échecs. — Rébus.

LE TOUR DU MONDE

Sommaire de la 395^e livraison

Voyage dans la Babylonie, par M. Guillaume Lejean, 1866. — Texte et dessins inédits.

Revue Libérale

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET FINANCIER.

Sommaire du n^o 8.

- Alceste à la cour. (Suite et fin)..... Jules Janin.
- Sur la physiognomie..... Duranty.
- Le futur concile œcuménique..... L. Derôme
- Sur la nature de l'homme et des sociétés humaines. (Suite)..... Joseph Morand.
- Madrid l'hiver. — Courses de jeunesses taureau..... Zacharie Astruc.
- Critique de l'exposition universelle de Paris..... Benjamin Gastineau.
- Souvenir d'un voyage en Egypte..... Théodore Duret.
- De l'unité des théories physiques (suite et fin)..... Emile Sarrau.
- Cavour et la liberté de l'Eglise..... H. M.-N.
- Variétés..... X.
- Chronique politique.....
- La quinzaine.....

Faits Divers.

La nouvelle tenue des troupes d'infanterie vient d'être définitivement arrêtée. L'expérience a démontré la supériorité, comme hygiène, commodité et élégance, de l'ancienne tenue sur la nouvelle, et c'est à la première que l'on est en partie revenu.

La tunique écourtée, aujourd'hui en usage, disparaît ; elle est remplacée par une tunique en drap bleu se rapprochant beaucoup, pour la forme, de celle de l'infanterie de marine, fermée en croissant sur la poitrine par deux rangées de boutons droites ; le collet et les passepoils jonquille ; le collet portant en drap garance les marques distinctives des grenadiers et des voltigeurs ; la jupe descendant jusqu'à la hauteur des genoux ; poches de derrière, brides d'épaulettes, pattes de ceinturon, passepoilées jonquille.

La capote en drap gris bleu, croissant sur la poitrine par six gros boutons de chaque côté ; deux pattes martingales servant à resserrer la taille à volonté ; collet à patte en drap garance, à accolades ; brides d'épaulettes et pattes de ceinturon à liserés garance.

Le pantalon garance, sans plis et sans passepoils, tombant droit, à poches sur le côté. (En marche, il pourra se relever et se serrer dans les guêtres).

Le bonnet de police ou casquette à bandeau bleu, rond et turban garance, à passepoil bleus, large visière sans broderie.

La veste de corvée telle que l'infanterie la porte actuellement.

La tunique des officiers n'est pas encore définitivement arrêtée ; mais l'on assure que ce vêtement rappellera également la tunique que portent les officiers d'infanterie de marine, mais les revers croisent sur la poitrine par deux rangs de boutons tombant droit au lieu d'accuser une forme évasée.

Tous les régiments d'infanterie viennent de recevoir des ordres de S. Exc. le ministre de la guerre pour que cette transformation s'opère dans le plus bref délai possible, mais en ayant toujours égard aux intérêts du Trésor, c'est-à-dire que les vêtements ne seront délivrés aux hommes que lorsque les anciens auront accompli leur durée réglementaire.

Nous avons annoncé le rétablissement dans chaque régiment d'infanterie des deux compagnies supprimées il y a quelques années. Par suite de cette mesure, qui rétablit les cadres dans leur précédente intégralité, un grand nombre de nominations aux grades de capitaine, lieutenant et sous-lieutenant, vont être, soumises à la signature de l'Empereur.

La Situation annonce que l'administration des tabacs prépare en ce moment des cigares confectionnés avec des vieux cigares dont les feuilles sont tellement serrées, qu'il est à peu près impossible de les fumer.

La régie en possède, paraît-il, une très-grande quantité. Ils vont être déroulés, et avec ces mêmes feuilles on en formera d'une dimension moyenne et ressemblant beaucoup, comme aspect, à ce qu'on appelle des trabucos.

Ces nouveaux cigares seront très prochainement livrés à la consommation et très recherchés.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une combinaison de primes fort ingénieuse, imaginée par un des grands journaux politiques de Paris, l'Étendard.

Cette combinaison, résumée dans l'annonce de notre numéro de ce jour, obtient un très grand et très légitime succès. Voici en quels termes la Petite Presse l'appréciait avant-hier :

TROIS JOURNAUX POUR LE PRIX D'UN SEUL

Un article inséré en tête de l'Étendard d'hier soir ait part au public d'une combinaison dans laquelle la Petite Presse entre pour une notable part. Il est donc tout naturel que nous en donnions connaissance à nos propres lecteurs, afin de les mettre à même d'en faire leur profit s'ils le jugent à propos.

L'Étendard, un organe nouveau dans la presse, mais auquel l'étendue, la sûreté, la fraîcheur de ses informations, l'excellence de sa rédaction, le rôle important qu'il joue dans le monde politique, et maint autre mérites qu'il serait trop long de détailler, ont fait tout de suite une grande place et un grand nom, l'Étendard, disons-nous, désireux d'accroître dans des proportions considérables le chiffre, déjà imposant, de ses abonnés, s'est décidé à faire jouir le public d'avantages inouïs de bon marché.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'attrait d'une combinaison dont les avantages ressortent de la simple lecture de l'annonce qui précède,

puisque pour une dépense égale à celle d'une seule feuille politique quotidienne, on reçoit :
UN JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN;
UN JOURNAL LITTÉRAIRE QUOTIDIEN;
UN JOURNAL ILLUSTRÉ HEBDOMADAIRE.

PRIMES SANS PRÉCÉDENT TROIS JOURNAUX POUR LE PRIX D'UN SEUL

16 fr. 50 c. par trimestre, ou par an 66 fr.

1° **L'ÉTENDARD.** Le plus complet et le mieux informé des grands journaux politiques de Paris, paraissant tous les soirs, à quatre heures;

2° **LE MONDE ILLUSTRÉ.** Revue hebdomadaire (11^e année) tirant à 36,000 exemplaires, la plus estimée de Paris, remarquable par sa rédaction, le fini, le nombre et l'actualité de ses dessins paraissant le samedi;

3° **LA PETITE PRESSE.** Journal littéraire quotidien, paraissant à 4 heures, très-attractif, bien imprimé, tirant à 120,000 exemplaires, qui publie actuellement le roman populaire.

Les Blancs et les Bleus ou les Prussiens sur le Rhin par Alexandre Dumas

Les abonnements sont reçus en espèces, mandats-poste ou à vue, à la direction de l'Étendard, rue des Vieux-Augustins, 8.

Nota. — Pour frais de poste ou de distribution des deux primes, les abonnés des départements n'ont à ajouter au mandat que 1 fr. par mois. Ce supplément n'est que de 50 centimes par mois pour les abonnés de Paris.

DEPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Cahors.

Commune de Vers.

Vente des Terrains acquis des mariés Fourés, pour la construction du chemin vicinal, de grande communication n° 33.

Exécution de l'article 61 de la loi du 3 mai 1841.

Avis au Public.

Le Maire de la commune de Vers, donne avis que le plan de la partie des terrains acquis des mariés Fourés, pour la construction du chemin vicinal de grande communication, n° 33, qui n'a pas reçu sa destination et que l'administration se propose de vendre, a été déposé ce jourd'hui, au secrétariat de la mairie, et qu'il y restera pendant huit jours, du 4 au 11 août inclusivement, conformément aux prescriptions de l'article 5 de la même loi.

Les anciens propriétaires sont prévenus que s'ils veulent réacquiescer la propriété dudit terrain, au prix de 400 francs, montant de l'estimation, ils sont tenus d'en faire la déclaration, dans les trois mois de la présente publication, à peine de déchéance du privilège que leur accordel'article 60 de la loi du 3 mai 1841.

Fait à la mairie de Vers, le 3 août mil huit cent soixante-sept.

Le Maire de Vers,
Signé : DUFOUR.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC.

Etude de M^e Dusser, avoué à Figeac.

Le dimanche 1^{er} septembre, à une heure de l'après-midi, il sera procédé à la maison d'école d'Aynac, devant M^e Brunet, notaire à Thémines, à la vente des biens dépendant de la succession de feu Pierre Riques, père. Mises à prix : 1^{er} lot, 800 fr.; — 2^e lot, 820 fr.; — 3^e lot 420.

Etude de M^e Dusser, avoué à Figeac.

Le mercredi 14 août, à 8 heures du matin, au tribunal de Figeac, il sera procédé à l'adjudication des immeubles dépendant de la succession de feu Antoinette Colomb. Mise à prix : 246 fr.

Par jugement du tribunal de Figeac, en date du 24 juillet, les opérations de la faillite du sieur Guary, marchand, à Figeac, ont été déclarées closes.

(Extrait du Memorial de Figeac du 1^{er} août.)

9, rue des Fossés-Montmartre, à Paris.

L'AVENIR NATIONAL

JOURNAL DU SOIR

Rédacteur en chef : A. PEYRAT, ancien rédacteur en chef de la Presse.

Même prix dans les Départements et à Paris :

Un an..... 52 fr. (au lieu de 64 fr.)
Six mois..... 26 fr. (au lieu de 32 fr.)
Trois mois..... 13 fr. (au lieu de 16 fr.)
Un mois..... 4 50 (au lieu de 6 fr.)

L'Avenir national se vend dans les gares de ch. de fer. Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton.

BIBLIOGRAPHIE.

La réputation des excellents Guides-Joanne n'est plus à faire.

Les voyageurs y trouvent tous les renseignements nécessaires pour se diriger, se loger, se nourrir et voir avec agrément et avec profit tout ce qui peut piquer leur curiosité.

Les hommes d'étude y trouvent des notions exactes et complètes sur la géographie, l'histoire, la statistique, les monuments, les collections d'art ou de science, l'industrie, le commerce des diverses contrées de l'Europe et de l'Orient.

Ils peuvent même figurer dans la bibliothèque des habitants des localités qu'ils décrivent et auxquels ils donnent des connaissances précieuses sur tout ce qui les entoure. Voici l'énumération des principaux volumes de cette collection, toujours tenus à jour et illustrés d'une quantité de plans, cartes et vignettes :

1° **France et Algérie : Paris illustré** (1200 p. 410 vignettes, 7 cartes et un appendice pour l'Exposition), 10 fr. — **Le Guide parisien** (24 gravures), 5 fr. — **Les environs de Paris** (220 vignettes, 7 cartes), 7 fr. — **France** (par Richard : 8 cartes et plans), 7 fr. — **Bourgogne, Franche-Comté, Savoie** (11 cartes, 4 plans, 1 panorama), 6 fr. — **Pyrénées** (6 cartes, 1 plan; 9 panoramas), 10 fr. — **Auvergne, Dauphiné, Provence, etc.** (12 cartes, 11 plans, 1 panorama), 10 fr. — **Dauphiné** (11 cartes, 8 profils de montagnes), 2 volumes, 12 fr. — **Normandie** (7 cartes 4 plans), 6 fr. — **Bretagne** (10 cartes, 7 plans), 7 fr. — **Voges et Ardennes** (14 cartes, 7 plans), 7 fr. — **Villes d'hiver de la Méditerranée** (par E. Reclus; 38 vignettes, 6 cartes et 1 plan), 6 fr. — **Savoie** (6 cartes et 1 panorama), 5 fr. — **Vichy** (par L. Piessé; 45 vignettes, 1 carte, 1 plan), 3 fr. — **Le Mont d'Ore** (p. L. Piessé, 52 vignettes, 1 carte), 3 fr. — **Biarritz** (par Germond de Lavigne), 1 fr. 50 c. — **Plombières** (par E. Lemoine et le D^r Lhéritier; 11 vignettes, 1 carte), 3 fr. — **Fontainebleau** (40 vignettes, 2 cartes), 2 fr. — **Algérie** (par L. Piessé, 5 cartes), 10 fr. :

2° **Guides-Diamant** (nouvelle série de guides portatifs contenant dans un petit format tous les renseignements nécessaires aux voyageurs. Volume du format in-32, élégamment reliés en percaline gaufrée). En vente : **Paris-Diamant**, en français (127 vignettes, 1 plan), 1 vol. 2 fr. — Le même, en anglais, en allemand, en espagnol (chaque

volume avec 127 vignettes, 1 plan), 3 fr. — **La Suisse-Diamant** (6 cartes), 1 vol. 4 fr. — **L'Italie-Diamant et la Sicile** (par J. du Pays; 10 cartes ou plans), 1 vol. 4 fr. — **L'Espagne-Diamant et le Portugal** (par Germond de Lavigne; 4 plans, 1 carte), 1 vol. 4 fr. — **La Normandie-Diamant** (1 carte, 4 plans), 3 fr. — **La Belgique et la Hollande-Diamant** (par J. du Pays; 2 cartes 43 plans), 4 fr.

GUIDES-DIAMANT DE LA CONVERSATION : Français-anglais (par A. Leroy et Barbier), 1 vol. 2 fr. — Français-allemand (A. Leroy et Roemermann), 1 vol. 2 fr. — Français-italien (par A. Leroy et Sampieri), 1 vol. 2 fr. — Français-espagnol (A. Leroy et Hernandez), 1 vol., 2 fr. (Chaque volume élégamment cartonné contient une petite grammaire et un dictionnaire des mots les plus usuels.)

3° **Itinéraires illustrés des chemins de fer français** pour toutes les lignes et toutes les sections de lignes. Volume in-18 Jésus, à 1, 2, 3, 4, et 6 fr. le volume.

4° **Pays étrangers** — **Allemagne du Nord** (14 cartes, 13 plans), 10 fr. 50 c. — **Les Bords du Rhin, du Neckar et de la Moselle** (292 vignettes, 11 cartes et 10 plans), 10 fr. — **Allemagne du Sud** (10 cartes, 7 plans), 10 fr. 50. — **Trains de plaisir des bords du Rhin** (11 cartes et 9 plans), 5 fr. — **Bade et la Forêt-Noire** (100 vignettes, 4 cartes), 4 fr. — **La Hollande** (par J. du Pays; 2 cartes, 6 plans), 5 fr. — **Belgique** (par J. du Pays; 3 cartes, 7 plans), 5 fr. — **Orient** (par Joanne et Isambert; 23 cartes ou plans), 20 fr. — **Espagne et Portugal** (par J. de Lavigne; 10 cartes, 3 profils et 20 plans), 15 fr. — **Suisse** (16 cartes, 5 plans, 135 vues et 7 panoramas), 13 fr. 50. — **Guide du voyageur en Suisse** (100 gravures, 4 panoramas, 8 cartes et 5 plans), 13 fr. 50. — **Grande-Bretagne** (par Esquiroz; 3 cartes, 10 plans), 13 fr. 50. — **Europe** (1 carte), 20 fr. — **Londres et ses environs** (par E. Reclus; 9 cartes), 10 fr. — **Des Bains d'Europe** (Joanne et Lepileur; carte), 10 fr. — **L'Italie et la Sicile** (par J. du Pays, 9 cartes, 53 plans), 2 vol.; chaque volume se vend séparément 10 fr. — **Italie Septentrionale** (6 cartes, 7 plans), 5 fr. — **Spa et ses environs** (1 carte), 2 fr.

Hachette, libraire, à Paris, faubourg St-Germain, n° 77.

MOULIN ET USINE DE COTY, A CAHORS ET MERCUÈS

MÉDAILLES D'OR

EXPOSITION DE TOULOUSE

1854 et 1865.

EXPOSITION DE CAHORS

1865.



CIMENT, PLATRES ET CHAUX HYDRAULIQUE

FABRIQUES DE M. HENRI CHAMBERT

On donne avis qu'on trouvera, soit au magasin, situé à Cahors, sur le Quai, en face du vieux Pont, soit au moulin de Coty, du CIMENT et de la CHAUX dont la qualité, surtout pour le Ciment, rend ce produit hors de toute comparaison par les soins apportés à la carrière et à la fabrication.

LES PRIX SONT ÉTABLIS COMME SUIT :

CIMENT : deux fr. cinquante l'hectolitre.
CHAUX : un franc vingt-cinq

On trouve aussi, dans ses magasins, les PLATRES de toute espèce en première qualité à des prix modérés.

Propriétaire du moulin de Coty, M. CHAMBERT rappelle aux propriétaires qui veulent bien lui accorder leur confiance pour la mouture des grains de toute nature, qu'ils peuvent faire peser leurs grains à l'entrée et à la sortie du moulin afin de pouvoir constater qu'ils n'ont à supporter que le strict déchet de la mouture.

CONFECTION DE PARIS

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Courcour, à l'angle de la rue Fénélon, Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et soifidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

FONDERIE DE METAUX 2^e FUSION

FONTES, CUIVRE, ZING ET GRENAILLES DE FONTE POUR LA CHASSE

SAMBIN ET BESANÇON

Charrues, Pièces mécaniques Falcons, Pilastre, Pitons de rampe, Croix, Appui de Communion, Vis de pressoir, Pièces sur Plans ou Modèles. — La nouvelle Fonderie est munie d'une Machine à Vapeur de la force de cinq chevaux. Les personnes qui auront des bles à dépeigner sont invitées à s'adresser à MM. Sambin et Besançon qui se mettront à leur disposition et ne négligeront rien pour satisfaire leur clientèle, ou à M. Delrieu, Arquebuisier, en face la Mairie, qui donnera tous les renseignements nécessaires.

PHARMACIE LACOMBE

DULAC SUCCESSEUR

SUR LES FOSSES A CAHORS
CORS AUX PIEDS, ŒIL DE PERDRIX, DURILLONS
GUÉRISON ASSURÉE
SANS AUCUNE SORTIE D'OPÉRATION, PAR LE TOPIQUE DULAC.
PRIX DU TOPIQUE, 4 f. 50 c.

Liqueur Vineuse dite Essence Bordelaise

POUR L'AMÉLIORATION DES VINS DE TABLE
Cette liqueur donne aux vins du velouté et un bouquet des plus agréables de vin du Médoc.
Prix du flacon pour deux barriques 1 fr. 25.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément. — PRIX MODÉRÉS.

DE CHAORS

Départ de Cahors : 11 h. du soir.



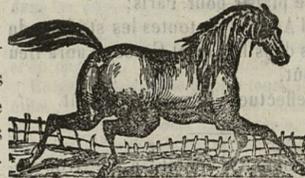
A ASSIER.

Départ d'Assier : 4 h. après-midi ;
Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

POSTE AUX CHEVAUX

M. ANDRAL,

Voiturier, à l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures à volonté, qu'elles trou-



veront chez lui, Poste aux chevaux, Galerie Audouy, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.

A VENDRE

Un Fond de Pâtisserie, avec toutes les marchandises nécessaires. On peut se mettre à travailler de suite. S'adresser à M^{me} Costes née, Lafond, à Pay-l'Évêque. Toutes facilités seront données pour le paiement.

EAUX DE CRANSAC

SOURCE GALTIER

Dépôt chez Burgalières, fils,

LIQUORISTE,

A CAHORS.

M. RUAUD M^e Dentiste.

L'art Dentaire est trop souvent exploité par l'ignorance et la cupidité. Cet art utile et précieux exige un vrai talent et ne souffre pas de médiocrité. Il y a peu de vrai dentistes. M. RUAUD a donné assez de preuves de son talent supérieur pour la pose des dents garanties artistement adaptées à la bouche. Le client ne lui doit rien si la perfection n'est pas acquise. Il n'emploie que l'or et la platine, et les dents d'émail perfectionnées. Deux fois médaillé pour la perfection de ses dentiers, M. RUAUD fait toutes les opérations les plus difficiles de la bouche.
Rue de la Liberté, Cahors.

Le propriétaire-gérant A. LAYTON.

MARBRERIE ITALIENNE DE SECONDO PASQUINO

ANCIEN CONTRE-MAÎTRE DE M. BRETON, A CAHORS.

M. SECONDO PASQUINO prévient le public, que, venant de s'établir pour son compte, il s'engage à fournir toutes sortes de travaux concernant la Marbrerie, Gravure, Sculpture en tout genre, à des prix très-modérés.

Son Atelier est situé, rue des Cadourques, à Ste-Claire, MAISON SALIGNÉ.



PLUS DE CHEVAUX COURONNES!! Guérison prompte et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, réapparition exacte du poil, par le Réparateur TRICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 4 fr. 50 avec instruction. Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Ternes, 47, Paris. — Se trouve dans les Pharmacies.

TONIQUE S. CAMACHIQUE VIN DE BELLINI APÉRITIF FÉBRIFUGE

Vin de Palerme au Quinquina et au Colombo
ANALEPTIQUE SUPÉRIEUR, EXCITANT RÉPARATEUR ordonné par les médecins français et étrangers, aux Enfants débiles, aux Femmes délicates, aux Convalescents, aux Vieillards affaiblis et aussi dans les Névroses, les Diarrhées chroniques, la Chlorose, etc. etc.

Voir la notice et les appréciations de l'Abbeille médicale, de la Gazette des Hôpitaux, etc.
ENTREPOTS PRINCIPAUX :
Lyon, Pharmacie Fayard, rue de l'Impératrice 9, Paris, Pharmacie rue de la Feuillade, 7
Florence, Ph. Roberts; Bruxelles, Ph. Delacre — Dépôts dans les bonnes Pharmacies
A Cahors, Pharmacie VINEL